

pour forcer le cabinet fédéral à désavouer la loi de Québec au sujet de l'affaire des Jésuites, amena pour de bon la population protestante. C'était incontestablement une question provinciale, et le parlement de la Puissance refusa de céder à la passion et au préjugé. Mais M. Mercier est devenu depuis, de plus en plus, la bête noire de la masse des anglais. A ce point que lorsque l'orage a fondu sur lui, des journaux libéraux tels que le *Globe* ont rivalisé de violence avec le *Mail*, l'*Empire*, le *Star*, le *Witness*, la *Gazette de Montréal*.

Le règlement de la question des Jésuites peut être mis au nombre des causes apparemment éloignées mais vraies de sa chute. Il n'en est pas moins convaincu que c'est le plus grand acte qu'il ait accompli.

Durant les élections dernières, M. Mercier trouva coalisés contre lui toutes les forces anglaises de la Puissance pour ainsi dire, et le clergé catholique. Ce fait historique plein d'intérêt et d'enseignements, a été produit par la même cause : la faveur que M. Mercier s'était acquise au Vatican. L'Episcopat voyait avec défiance se développer l'influence de ce laïque qui prenait dans l'Eglise une si grande situation. Et l'élément protestant regardait d'un œil irrité ce Premier-ministre d'une province britannique, qui introduisait le nom du Pape de Rome dans sa législation, qui le faisait juge de la distribution de sommes votées par les chambres. Il est vrai que les \$400,000 appliquées au règlement de l'affaire des Jésuites étaient une compensation pour des biens d'Eglise confisqués par la Couronne, et que l'intervention du St-Siège s'explique d'elle-même, pour nous catholiques. Si nous étions protestants, nous l'aurions peut-être trouvée difficile à digérer.

J'ai insisté sur cet acte de M. Mercier, parcequ'à mon sens il a eu un effet décisif sur les récents événements, et aussi parce qu'il rend bien la pensée de l'ex-Premier-ministre. Il voulait qu'il fût entendu et compris que le chef catholique d'un gouvernement dans la Province de Québec a le droit et le devoir d'arborer ses couleurs. M. Mercier croit que pour rester français, il nous faut rester catholiques : il a agi en conséquence.